

Lettre ouverte à Monsieur le DASEN, à mesdames et messieurs les IEN.

Le ministre l'a réaffirmé plusieurs fois publiquement : il faut pour les enseignants la plus grande bienveillance et la plus grande souplesse, notamment concernant les demandes de poursuite du télétravail (pour garde d'enfant ou personne à risque dans le foyer). Si cela ne peut pas se traduire en droit (comme pour les ASA dont l'information a été transmise aux enseignants), cela a été dit aux Recteurs.

Toujours de la bienveillance et de la souplesse dans la réouverture : les écoles ayant besoin d'une 2ème journée de prérentrée le mardi 12 mai doivent pouvoir l'obtenir, ce que le DASEN a confirmé lors du CHS-CT du 6 mai 2020.

Le DASEN a également indiqué qu'il fallait laisser le choix de l'organisation au terrain, le bon sens étant souvent respecté.

Le 11 et le 12 mai sont des repères ; partout où cela est possible, la rentrée se fait. Donc partout où cela n'est pas possible la rentrée ne doit pas se faire.

Comment comprendre alors la différence entre cet affichage public, national comme local, et le ressenti des enseignants sur le terrain ?

Car oui, parfois les réponses ne sont pas forcément bienveillantes, ni faites avec la plus grande souplesse.

Parfois le refus à une demande est motivée par : "*la consigne est ministérielle*" ... sans prendre en compte la souplesse évoquée.

La 2ème journée est souvent refusée, ou alors au prix d'un effort de démonstration et d'argumentation démesuré.

Les enseignants, comme les IEN, sont plus investis que jamais depuis le début du confinement, avec des moments de stress et d'inquiétudes légitimes. Il faut en tenir compte !

Nous comprenons la charge de travail des IEN, et les délais très courts imposés à tous.

Mais la charge de travail des directeurs et enseignants est énorme également.

Tout ne peut pas se faire dans la précipitation, avec des demandes constantes, avec de plus en plus de pressions. La qualité en sécurité doit primer sur le quantitatif !

Tous les enseignants souhaitent que leurs élèves retrouvent le chemin de l'école, mais pas dans la précipitation, dans l'insécurité, voire dans la maltraitance.

Malgré la bonne volonté des enseignants, tout ne pourra pas forcément être prêt le 12 mai, ni forcément le 14. Il faut l'accepter.

Comme le dit Philippe Meirieu, *"les enseignants sont face à une contradiction difficile : entre la volonté de reprendre la classe et l'impossibilité de le faire dans les conditions qui leur sont dictées"...*

La difficulté du protocole réside dans sa mise en oeuvre, que ce soit par les collectivités ou par les équipes enseignantes.

Cette difficulté de mise en oeuvre implique aussi parfois des incompréhensions, voire des tensions, entre les municipalités et les équipes enseignantes.

Aux tensions évoquées précédemment s'ajoutent parfois des demandes des municipalités à faire "en urgence", concernant essentiellement le réaménagement des classes.

Là encore si ces demandes sont compréhensibles dans le fond, la forme est, en revanche, difficilement soutenable en terme de délais et de jours de travail.

Le DASEN indique qu'il n'est pas question de mettre la pression sur un maire pour ouvrir, mais dans le même état d'esprit et la même logique, il ne faut pas non plus mettre la pression sur les équipes enseignantes.

Pour réussir cette réouverture nécessaire, il faut laisser du temps aux équipes, il faut de la clarté, de la souplesse et de la confiance.

Nous partageons les mêmes préoccupations pour les élèves et donc pour les personnels.

Partageons alors la même bienveillance et la même souplesse prônées par le Ministre